



Assemblée générale annuelle 2021 de SKI DE FOND QUÉBEC

AGA 2021 de Ski de fond Québec

Élections au conseil d'administration



7 candidatures reçues (par ordre alphabétique du nom)

4 postes sont à pourvoir : 1 mandat d'un an et 3 mandats de deux ans

- Paule Bertrand (CNMSA, Capitale-Nationale)
- François Boily (Skibec Nordique, Capitale-Nationale)
- André Goulet (Indépendant, Laurentides)
- Louis Lamarre (Traversée des Laurentides, Montréal)
- Michel-Olivier Matte (Gatineau Loppet, Outaouais)
- Arnaud Maurice (Club sportif Appalaches, Chaudière-Appalaches)
- René Pomerleau (Club du parc du Mont-Orford, Estrie)

AGA 2021 de Ski de fond Québec

Élections au conseil d'administration



Dispositions d'élection

- Seule la présidence ou le délégué dûment désigné d'un membre votant présent peut exercer son droit de vote
- L'ensemble des membres indépendants présents a aussi un droit de vote
- Le représentant désigné du membre votant recevra un lien électronique pour voter
- Il était et est la responsabilité de chaque membre votant de valider ses coordonnées auprès de Ski de fond Québec
- La ou le président d'assemblée doit voir à l'élection d'une ou d'un président d'élection et de deux scrutateurs (article 18.c.2 des RG)
- Après le dépouillement des votes et la confirmation des résultats par la présidence d'élection, l'assemblée doit autoriser la destruction des bulletins de votes

Candidature au conseil d'administration



Ordre aléatoire des présentations

L'ordre des présentations se fera par tirage au sort, en direct et par voie électronique.

Dans ce résumé, les candidatures sont présentées par ordre alphabétique du nom de famille.

Candidature : Paule Bertrand



Club nordique Mont-Sainte-Anne (Capitale-Nationale)

Paule Bertrand a été conseillère philanthropique au sein d'une fondation d'hôpital et est maintenant gestionnaire administrative d'établissement scolaire. Son parcours diversifié lui a permis d'acquérir de l'expérience en gestion de projets et une solide connaissance pratique dans la création de partenariats.

Impliquée au niveau du sport depuis plusieurs années, elle est membre du CA du Club nordique MSA et a été membre de celui du Club cycliste MSA. Paule sollicite un mandat au conseil de Ski de fond Québec afin de contribuer au développement du sport en général, et plus particulièrement chez les jeunes, afin de leur fournir la meilleure structure possible et ainsi leur permettre d'atteindre leur plein potentiel, et ce dans le plaisir.

Officielle de niveau 2 et ex-athlète membre de l'équipe canadienne de planche à neige, Paule Bertrand veut aussi travailler à fournir aux jeunes filles et aux femmes des modèles de réussite pour contrer la raréfaction des femmes au fur et à mesure qu'elles progressent dans leur cheminement sportif, pour le mieux-être de toute la collectivité.

Candidature : François Boily



Skibec nordique (Capitale-Nationale)

François Boily possède une vaste expérience en assurance qualité en génie civil et métallurgie et plusieurs années en coordination, supervision de personnel et service-client

Implications, qualifications et engagements :

- Très impliqué et déterminé dans le développement du ski de fond dans la région de Québec
- Entraîneur certifié S'entraîner à s'entraîner, compétition-avancé et entraîneur-chef du volet jeunesse pour le Club nordique du Moulin du Lac-Beauport depuis 4 ans
- Administrateur depuis plus de 5 ans au CA du Club nordique du Moulin de Lac-Beauport et membre du CA de Skibec nordique depuis 3 ans, dont 2 années comme président

Autant en ski récréatif que compétitif, je suis très à l'écoute des divers enjeux de développement. Mon objectif au sein du CA de SFQ serait que les besoins des membres soient bien entendus et que des moyens soient mis en place pour y répondre. J'ai la réputation de quelqu'un qui sait prendre connaissance d'un dossier, analyser et faire avancer en équipe.

Candidature : André Goulet



Indépendant (Laurentides)

André Goulet est ingénieur forestier, médiateur et fondateur. Pour SFQ, il éclaire et assiste le C.A. et la permanence depuis 2018 sur les questions du ski de fond récréatif et de plein air, et notamment sur l'adaptation des sentiers face aux changements climatiques et sur la pérennisation urbanistique des sentiers en terres privées. À ce titre, il accompagne SFQ dans quatre dossiers importants exportables à l'ensemble des centres de ski québécois :

1. Le géoréférencement des sentiers à l'échelle du Québec;
2. Le développement multipartenaire d'une norme d'aménagement des forêts et d'une formation sur l'adaptation des sentiers aux changements climatiques;
3. L'actualisation du guide d'aménagement des sentiers pour y insérer des lignes directrices quant à la gestion du territoire, dans une perspective de gestion des risques climatiques;
4. La patrimonialisation des sentiers historiques et patrimoniaux.

Je sollicite un nouveau mandat d'administrateur pour poursuivre le développement des services de SFQ dans un nouveau créneau récréatif et de plein air.

Candidature : Louis Lamarre



Indépendant et Traversée des Laurentides (Montréal)

Louis Lamarre est fondateur depuis près de cinquante ans. Amoureux fou du sport, il a transmis sa passion à ses trois enfants en s'impliquant comme entraîneur Jack Rabbit puis, au Club Montériski, en tant que bénévole et membre du CA. Louis est administrateur à la Traversée des Laurentides, un regroupement historique phare dans le milieu du ski de fond hors piste.

Ingénieur en informatique et architecte de réseau, Louis travaille en télécommunication à Radio-Canada où la planification de projets complexes, le travail d'équipe et la communication d'enjeux clairs et stratégiques sont ses forces. En joignant le CA de SFQ, Louis Lamarre vise :

- La pérennisation des sentiers patrimoniaux et la croissance de réseaux inter-centres structurants pour le sport et l'industrie récréotouristique;
- La promotion du ski de fond comme sport scolaire par excellence et comme intégrateur des jeunes immigrants (avec le programme jeunesse actuel);
- À stimuler la création de centres et clubs de ski de fond au sein des communautés rurales (le fameux modèle norvégien); et
- À augmenter l'offre de transport en commun le week-end entre les centres urbains et les sentiers de la périphérie.

Candidature : Michel-Olivier Matte



Gatineau Loppet (Outaouais)

Michel-Olivier Matte possède une vaste expérience en gestion d'événements populaires, à la fois sportifs et culturels. Il est le directeur général de la Gatineau Loppet, en plus d'organiser plusieurs événements et projets un peu partout au pays.

Son expérience en gestion événementielle lui a permis de développer de fortes compétences en gestion budgétaire, en gestion de ressources humaines, en développement de partenariats, en recherche de commandites et en coordination de conseils d'administration.

Michel-Olivier s'intéresse plus particulièrement à l'aspect récréatif du ski de fond, qu'il pratique avec sa conjointe et ses 3 enfants, principalement dans le parc de la Gatineau en Outaouais. Il siège également au conseil d'administration du Relais plein air, une infrastructure d'accueil offrant une programmation plein air aux résidents et visiteurs de Gatineau.

Grâce à son implication au conseil d'administration de Ski de fond Québec, Michel-Olivier souhaite apporter le point de vue des événements populaires dans les discussions et contribuer à élargir la pratique du ski de fond dans la population en général.

Candidature : Arnaud Maurice



Club sportif Appalaches (Chaudière-Appalaches)

Arnaud Maurice souhaite apporter à la fédération son expérience et son goût de participer au développement du sport, à tous les niveaux de performance, dans la population en général : « Le ski de fond permet de rendre nos communautés plus vivantes et attirantes. »

Arnaud a toujours promu le sport amateur (plus comme bénévole, organisateur et entraîneur qu'athlète). Il est attaché au développement régional et a participé à la relance et au développement du club sportif Appalaches, en misant sur les programmes jeunesse. Il connaît très bien tous les enjeux de développement du ski de fond et opérationnels d'un centre, à l'exception des programmes de performance, qui demeurent un objectif du club.

En plus d'être au CA de son club, Arnaud est depuis des années membre du CA du Regroupement ski de fond raquette (représentant les centres de la région de Québec). Il est bien au fait des enjeux différents des centres urbains ou de ceux gérés par ou pour des municipalités.

De part sa profession (ingénieur industriel, chargé de projet), Arnaud Maurice a l'habitude de travailler en équipe multidisciplinaire, pour mettre en place des projets concrets.

Candidature : René Pomerleau



Club de ski de fond du Parc du Mont-Orford (Estrie)

René Pomerleau est ingénieur forestier de formation et administrateur du club depuis 1996. Il a grandement contribué au développement et à la réfection du réseau de ski de fond au Parc national du Mont-Orford. Ces travaux ont amélioré le drainage des sentiers, assurant une plus longue période enneigée skiable, autant pour la pratique des techniques classique et libre.

Véritable locomotive du plein air, René a aussi développé des sentiers de randonnée pédestre et multifonctionnels. Sa contribution est saluée par les titres de grand Estrien, bénévole de l'année et récipiendaire du prix Dollard-Morin de l'Assemblée nationale pour son implication.

Sa passion pour le ski de fond l'a emmené à se certifier moniteur CANSI (niv. 4) et officiel (niv. 5), le plus élevé au pays au niveau international (FIS). Depuis plus de 20 ans, René est directeur de course dans les Coupes Québec, Coupes Canada et Championnats canadiens; aux 4 dernières Coupes du monde Québec, il a été chef de pistes, délégué technique national et contrôleur technique en chef.

René Pomerleau veut s'impliquer au niveau provincial pour mettre à profit ses compétences.

AGA 2021 de Ski de fond Québec

Fin des élections



- La ou le directeur d'élection a validé le processus de vote et les résultats, et doit s'en déclarer satisfait.e
- L'assemblée doit autoriser la destruction des bulletins de vote
- La ou le directeur des élections doit clore le processus d'élection